

ÉTUDES Fruits et Légumes



- Septembre 2024

Étude sur la situation économique de la production de légumes pour l'industrie - récoltes 2021 et 2022

Étude réalisée par Cerfrance pour FranceAgriMer et l'Unilet.

Contexte et objectifs

En France, 4 500 producteurs récoltent des légumes à destination de l'industrie. Or, cet atelier est presque toujours minoritaire dans l'activité de l'exploitation (polyculteurs et polyculteurs-éleveurs). Les principaux bassins de production sont le Nord, le Grand Ouest et le Sud-Ouest, avec comme principales productions de légumes pour l'industrie : le pois et le haricot suivi des épinards et jeunes carottes.

Les objectifs de cette étude sont :

- D'évaluer et d'analyser les éléments de structure, de coûts et de marge des ateliers légumes pour l'industrie à l'échelon d'un échantillon d'exploitations productrices dans les principaux bassins ;
- D'évaluer et d'analyser les résultats économiques de l'atelier légumes pour l'industrie et la contribution de cet atelier au sein de ces exploitations.

Méthodologie

Un échantillon représentatif de la diversité des producteurs de légumes pour l'industrie

Cerfrance a mobilisé les données de gestion 2021 et 2022 d'un échantillon constant de **424 exploitations** produisant au moins 5 ha de légumes d'industrie, réparties entre les 3 bassins

de production : Nord (départements 59, 62 et 80), Ouest (22, 29, 35, 56) et Sud-Ouest (40).

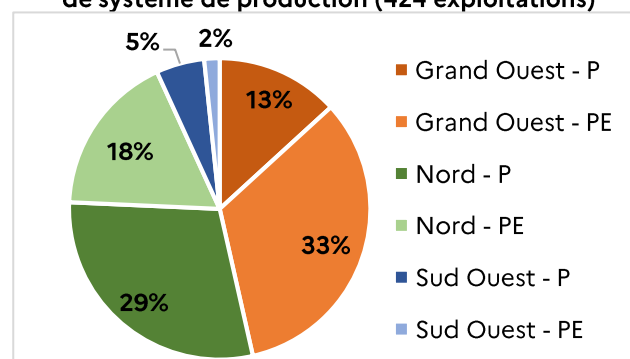
Cet échantillon vise à approcher la diversité des modèles d'exploitation produisant des légumes pour l'industrie.

Les résultats de l'observatoire ne peuvent pas et ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble de la production de légumes pour l'industrie.

La couverture géographique s'approche de la répartition nationale avec une tendance à la surreprésentation du Grand Ouest (46 % des exploitations et 45 % des surfaces) et à la sous-représentation du Sud-Ouest (7 % des exploitations et 14 % des surfaces).

L'échantillon comprend 48 % de polyculteurs (P) et 52 % de polyculteurs-éleveurs¹ (PE) majoritairement de bovins mais aussi de monogastriques, qui sont présents surtout dans le bassin Grand Ouest.

Composition de l'échantillon en termes de bassin et de système de production (424 exploitations)



¹ polyculteurs-éleveurs = 20 % ou plus du produit brut hors aides et produits annexes provient d'ateliers animaux et/ou

le produit des ateliers porcs et volaille atteint 60 000 euros ou plus.

Indicateurs et méthodes d'analyse

Indicateurs

PB : Produit Brut = prix unitaire x rendement + aides PAC + indemnités assurance

CV : Charges Variables (ou charges proportionnelles) = semences + engrais + produits phytosanitaires + travail 1/3 spécifique + taxes et autres

MB : Marge Brute = PB - CV

CS1 : Charges de structures hors travail familial et rémunération des capitaux propres = Entretien matériel et bâtiment + carburant + assurance + eau, gaz, électricité + gestion et divers + salaires et charges des salariés + ch. sociales familiales + amortissements + fermage (sur 100% des surfaces) + frais financiers

CS2 : Charges de structures avec travail familial et rémunération capitaux propres = CS1 + "Coût calculé" (rémunération MO familiale + rémunération capitaux propres)

CP : Coût de production complet = CV + CS2

MN : Marge Nette complète avec travail familial et rémunération capitaux propres = PB - CP

Les calculs de marge brute s'appuient sur les données de produits et de charges variables de l'atelier fournies par les agences du réseau Cerfrance (gestion analytique).

Les frais de récoltes peuvent être inclus ou déduits du produit brut. Les cas où ils sont déduits (net de frais de récolte) n'ont pas été retraités. De ce fait, les charges variables et le produit brut sont légèrement minimisés. On retrouve toutefois un périmètre identique pour toutes les exploitations à l'échelle de la marge brute.

Points de vigilance

Les calculs de coût de production et de marge nette s'appuient sur des conventions dans la mesure où les charges de structure ne peuvent pas être réparties précisément par atelier. Il a été affecté à l'atelier légumes pour l'industrie la part des charges de structure hors main d'œuvre de l'exploitation correspondant au poids de l'atelier dans le produit brut de l'exploitation (hors subventions et autres produits) ce qui correspond à une **pondération produit**. Afin de gommer les effets trop conjoncturels sur le produit brut, le pondérateur utilisé correspond à la moyenne du produit brut sur les 2 années.

Attention, cette méthode peut conduire à affecter des charges en partie imputables à d'autres ateliers (surestimation possible, notamment en cas de présence d'atelier nécessitant d'importantes charges fixes). Toutefois, elle fait sens dans la mesure où elle revient à prendre en compte que les ateliers légumes pour l'industrie sont mis en place dans des exploitations diversifiées et doivent contribuer à couvrir leurs charges fixes à hauteur de leur poids dans le produit brut.

Le volume de main d'œuvre (MO) est affecté sur une base technique (13 h/ha), la répartition entre MO familiale et MO salariée est celle constatée sur l'exploitation. Le montant correspondant s'appuie sur les charges salariales de l'exploitation pour la MO salariée et sur une rémunération forfaitaire de 2 SMIC net pour la MO familiale.

Principaux résultats

Des exploitations diversifiées cultivant en moyenne un peu moins de 18 ha de légumes pour l'industrie

En 2022, l'exploitation moyenne de l'échantillon compte 2,4 UTH (Unités de Travail Humain) dont 1,6 familiale. Elle exploite 163 ha dont un peu moins de 18 ha de légumes pour l'industrie² ce qui représente près de 11% de la surface totale déployée.

Les cultures de céréales et oléo-protéagineux (COP) constituent l'atelier le plus significatif avec ¼ du produit brut de l'exploitation. Ces exploitations disposent ensuite d'une large diversité d'ateliers de productions végétales, notamment de cultures industrielles (betterave, lin etc.) ou de légumes destinés au marché frais et/ou de productions animales.

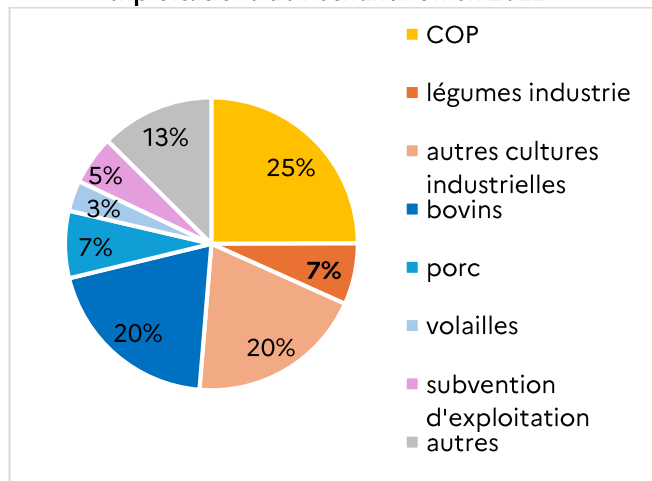
Caractéristiques moyennes des exploitations de l'échantillon

Échantillon complet-TOTAL	2021	2022
SAU déployée (ha)	161	163
Surface de Légumes d'industrie (ha)	17,9	17,7
% surface culture	11,1	10,9
Nombre d'UTH familiales	1,6	1,6
Nombre d'UTH salariées	0,9	0,8

² Les données portent sur des surfaces « récoltées » et non de surfaces physiques, autrement dit, une surface est comptabilisée 2 fois s'il y a double culture.

En 2022, l'atelier Légumes pour l'industrie fournit 7 % du produit total d'exploitation (1 point de moins qu'en 2021). Les surfaces de cet atelier sont en moyenne composées à 50 % de pois, 30 % de haricots et 20 % d'autres légumes, surtout jeunes carottes, épinards et flageolets.

Décomposition moyenne du produit brut des exploitations de l'échantillon en 2022



Une baisse des résultats de l'atelier légumes pour l'industrie en 2022

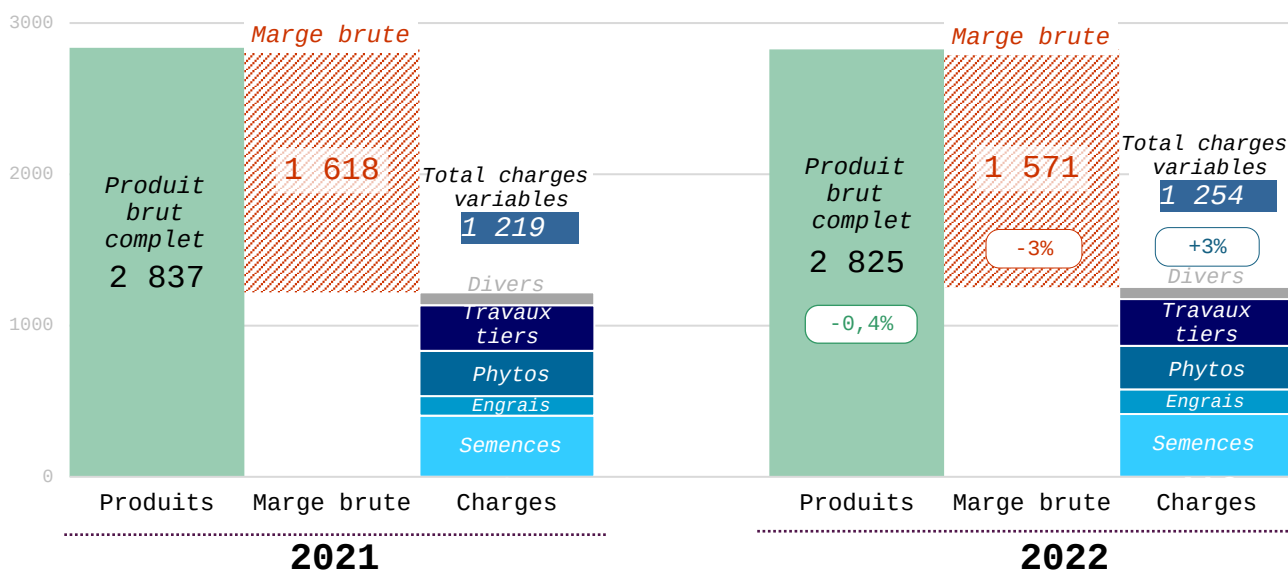
Le produit brut moyen par ha a reculé de 0,4 % en 2022 sous l'effet de mauvaises récoltes de légumes, notamment dans le bassin Grand Ouest, sans que les prix ne permettent de compenser.

En parallèle, les charges variables ont, en moyenne, progressé de 3 % tirées par la nette hausse conjoncturelle du prix des engrais (13 % des charges variables en 2022) et la hausse plus modeste des postes semences et travaux par tiers (respectivement 33 % et 25 % des charges variables). **Au bilan, la marge brute moyenne a reculé de 3 % à 1 572 €/ha en 2022.** Cette moyenne cache une importante dispersion qui s'est accrue en 2022, notamment via le recul des résultats du quart inférieur.

Sur la base de la méthodologie d'affectation des charges de structures décrite dans la partie précédente, les charges de structure de niveau 1, de même que celles de niveau 2, intégrant la rémunération du travail familial et des capitaux propres, ont progressé de 10 % en 2022. L'ensemble des postes a progressé mais les hausses les plus marquées concernent le carburant, l'entretien du matériel et des bâtiments, les charges d'eau/gaz/électricité et les charges sociales familiales.

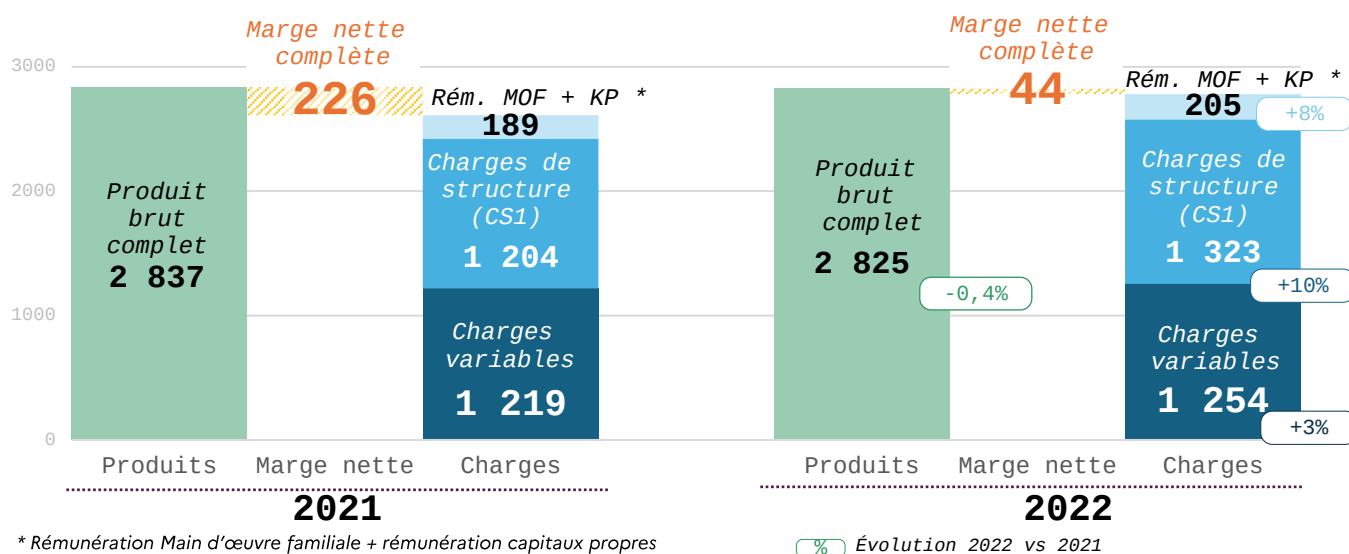
Cette hausse combinée à celle des charges variables, alors que le produit de l'atelier -aides découplées comprises- est demeuré stable, conduit à une **dégradation de la marge nette complète de l'atelier.** Celle-ci a perdu en moyenne 180 €/ha pour tomber à 44 €/ha en moyenne.

Marge brute moyenne de l'atelier légumes pour l'industrie (€/ha, yc aides découplées)



Évolution 2022 vs 2021

Marge nette moyenne de l'atelier légumes pour l'industrie (€/ha)



Au sein de l'échantillon, alors qu'en 2021, 71 % des exploitations avaient dégagé une marge nette positive sur l'atelier légumes pour l'industrie, en 2022, elles ne sont plus que 54 %. Parmi les exploitations présentant une marge nette négative en 2022, 81 % ont une marge brute inférieure à la moyenne (1 329 €/ha hors aides découplées) et 49 % ont une marge brute inférieure au quart inférieur (861 €/ha), du fait d'un faible produit brut ou d'une dérive des charges variables.

Attention

Ces résultats sont à prendre avec beaucoup de précaution compte tenu que, comme indiqué dans la méthodologie, l'affectation des charges de structures à l'atelier légumes pour l'industrie, et par conséquent le calcul de sa marge nette, relève d'une **convention méthodologique**. Le niveau de la marge nette est très sensible au montant des charges de structures. En outre, l'utilisation du pondérateur produit moyen 2021-2022 alors qu'il était plus élevé en 2021 qu'en 2022, peut tendre à accentuer la hausse des charges de structures et la baisse de la marge nette entre les deux années.

Par ailleurs, la moyenne cache une forte dispersion des marges nettes : il y a plus de 800 €/ha de différence entre le 1^{er} et le 3^e quartile, autrement dit entre la limite des 25 % les moins élevés et celle des 25 % les plus élevés.

Hausse des coûts de production de la culture du pois et dans une moindre mesure celle du haricot

L'analyse des coûts de production de la culture du pois et de celle du haricot se base sur des sous-échantillons spécifiques :

- **Un sous-échantillon POIS** de 302 exploitations produisant plus de 3 ha de Pois, dont 153 polyculteurs et 149 polyculteurs-éleveurs, avec une prédominance d'exploitations du bassin Nord (57 %) ;
- **Un sous-échantillon HARICOT** de 146 exploitations produisant plus de 3 ha de Haricot, dont 84 polyculteurs et 62 polyculteurs-éleveurs, avec une prédominance d'exploitations du bassin Grand Ouest (49 %).

En moyenne, les exploitations du sous-échantillon POIS ont produit 11,7 ha de pois en 2022 soit 63,0 % de leur surface en légumes pour l'industrie et 7,5 % des surfaces totales récoltées par l'exploitation.

Elles ont dégagé un rendement moyen de 6,2 t/ha en 2022, soit une légère baisse par rapport à 2021 (6,5 t/ha). Cette moyenne cache de fortes disparités d'évolution en fonction notamment des conditions climatiques (chaleur et sécheresse en 2022). Du fait des hausses de prix, le produit brut a tout de même progressé de 6 % en 2022.

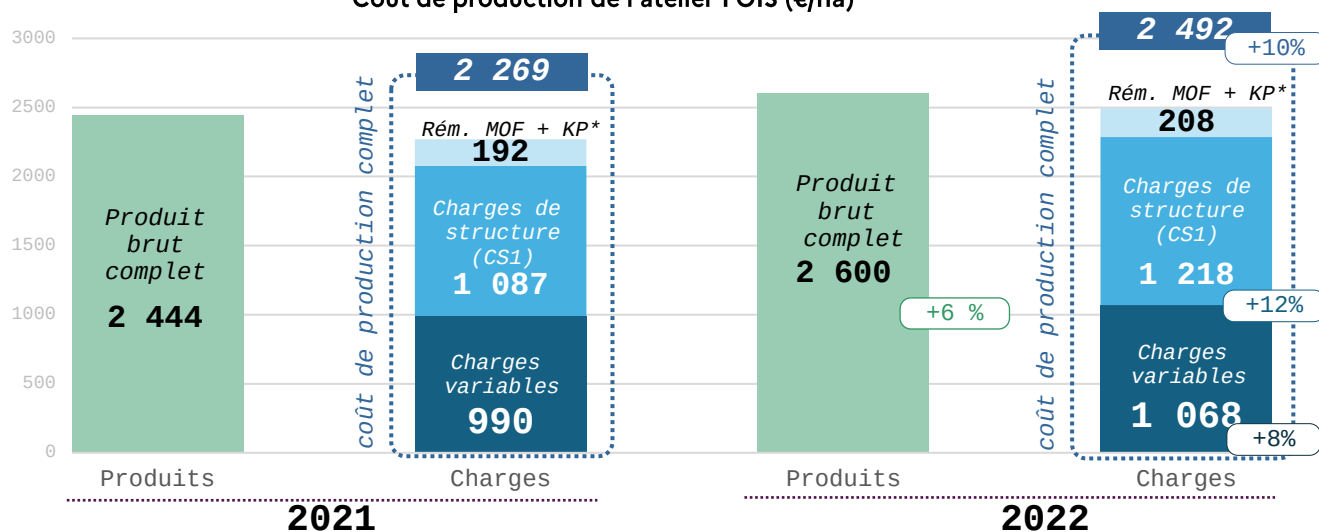
Le coût de production a quant à lui augmenté de 10 % à un peu plus de 2 490 €/ha : + 8 % pour les charges variables et + 12 % pour les charges de structure de niveau 1.

En moyenne, les exploitations du sous-échantillon **HARICOT** ont produit 12,2 ha de haricot en 2022 soit 52 % de leur surface en légumes pour l'industrie et 7 % des surfaces totales récoltées de l'exploitation. Elles ont dégagé en moyenne un rendement de 11,8 t/ha, en nette baisse par rapport à 2021 (13,7 t/ha), en lien avec des conditions climatiques défavorables cette année-là (chaleur et sécheresse) et encore plus nettement dans le bassin Grand Ouest.

Les prix n'ayant pas compensé la perte de rendement, le produit a reculé de 2 % en 2022.

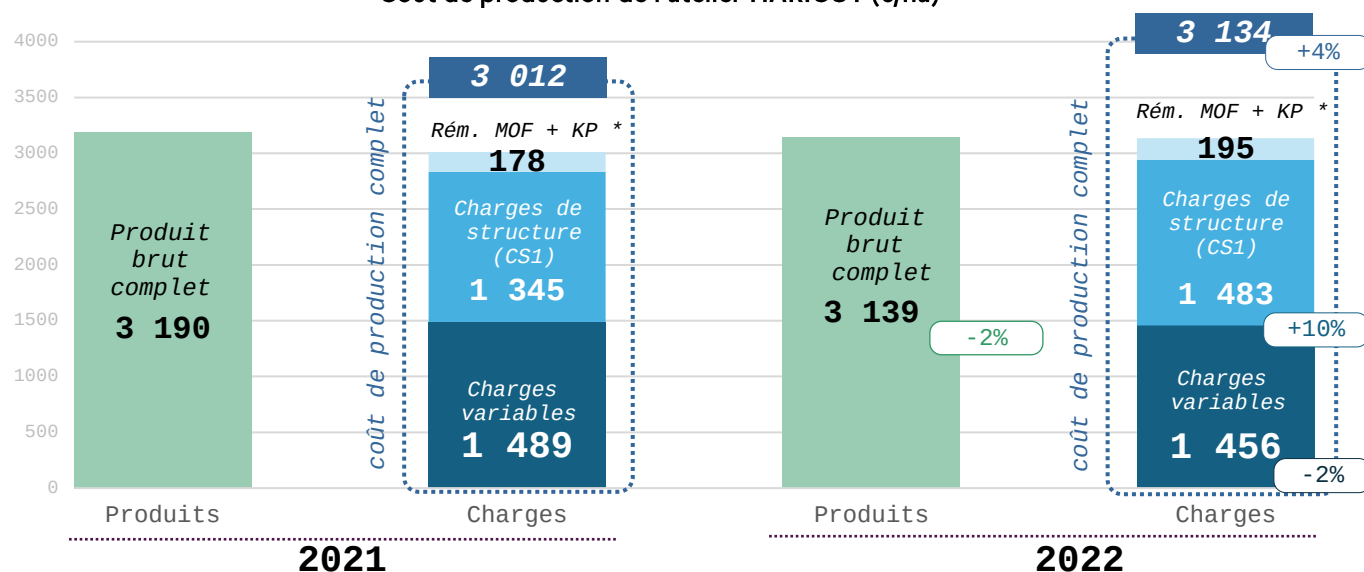
En haricot, le coût de production a moins augmenté qu'en pois (+ 4 % /2021 à un peu plus de 3 130 €/ha) car certaines dépenses ont été évitées au vu des difficultés de croissance ou d'une moindre pression sanitaire : les charges variables ont reculé de 2 %.

Coût de production de l'atelier POIS (€/ha)



* Rémunération Main d'œuvre familiale + rémunération capitaux propres

Coût de production de l'atelier HARICOT (€/ha)



* Rémunération Main d'œuvre familiale + rémunération capitaux propres

Baisse de la contribution de l'atelier légumes pour l'industrie au résultat de l'exploitation

La contribution de l'atelier légumes pour l'industrie au produit brut de l'exploitation a reculé de 1,3 point entre de 2021 et 2022 et atteint un peu moins de 7 % en 2022.

La contribution à la marge brute est également proche de 7 % en 2022, avec 1,7 point de moins qu'en 2021.

En termes de marge nette complète (après rémunération de la MO familiale et des capitaux propres), la contribution de l'atelier légumes pour l'industrie au résultat de l'exploitation a nettement chuté en 2022 passant de près de 13 % en 2021 à 3 % en 2022.

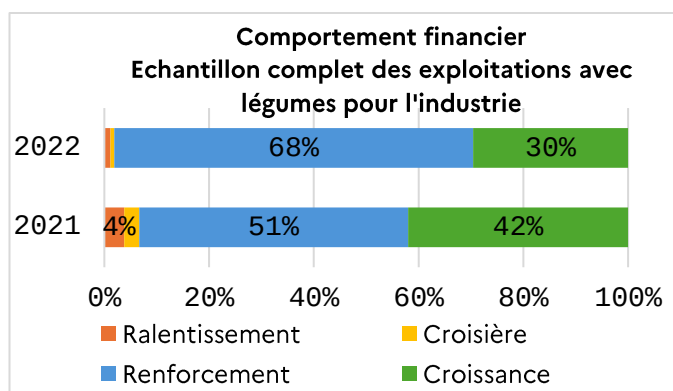
Alors que la marge nette légumes pour l'industrie a sensiblement reculé en 2022, le résultat des exploitations a progressé du fait des autres ateliers, notamment les céréales et oléo-protéagineux ou encore les porcins, dont les cours étaient particulièrement élevés en 2022.

Contribution de l'atelier légumes pour l'industrie aux différents indicateurs de l'exploitation

Échantillon complet		
	2021	2022
Contribution Produit Brut	8,1 %	6,8 %
Contribution Marge Brute	8,4 %	6,7 %
Contribution Marge Nette 2	12,8 %	3,2 %

Au global, les exploitations dégagent du résultat et renforcent leur situation financière

En moyenne, les exploitations ont dégagé en 2022 un revenu disponible par UTH nettement supérieur à celui de de 2021.



Ce revenu disponible supplémentaire a été utilisé pour renforcer les prélèvements privés et augmenter le fonds de roulement (autrement dit consolider la trésorerie de l'exploitation). Les investissements nets n'ont pas progressé et sont à peine supérieurs aux remboursements traduisant une dynamique plutôt stable d'investissement. Les emprunts nouveaux sont supérieurs à l'investissement net ce qui signifie que les exploitations empruntent en moyenne plus qu'elles n'investissent et n'autofinancent donc pas ou peu leurs investissements.

Sur la base de l'analyse des ressources dégagées (capacité d'autofinancement) et de leur utilisation, les exploitations sont classifiées selon leur comportement financier. 93 % des exploitations de l'échantillon complet étaient en renforcement ou en croissance en 2021.

La situation s'améliore encore en 2022 (98 %) mais on note que seules 30 % ont significativement augmenté leurs investissements (contre 42 % en 2021).

Rédaction : CERFRANCE/FranceAgriMer/Unilet



Renseignements : pauline.cuenin@franceagrimer.fr
pauline.bourcier@unilet.fr